



Une centaine de danseuses et danseurs sont un *Témoin*, titre de la pièce de Saïdo Lehlouh qui forme au fil de la tournée divers groupes de vingt interprètes aux styles différents (break, popping, krump, électro, whacking, freestyle, danse contemporaine). Chaque représentation est donc unique. Dans cette création, tel un battle, le danseur de break célèbre l'énergie et la générosité des corps, la puissance et la beauté d'une petite communauté unie et rebelle. Tous deviennent le témoin d'un héritage et d'un présent. La pièce chorégraphique est à voir mardi 20 janvier à la [scène nationale de Dieppe](#), les 21 et 22 janvier au théâtre à Hérouville-Saint-Clair avec le [CDN de Normandie-Caen](#), les 22 et 23 janvier au [Volcan](#) au Havre. Entretien avec Saïdo Lehlouh, co-directeur du collectif FAIR-E et du [centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne](#).

Pourquoi le titre de votre pièce, *Témoin*, est au singulier ?

Je voulais des témoignages individuels, des regards de personnalités différentes. Le témoignage est porté par un individu qui exprime sa personnalité, son esthétique, son engagement. Il partage son regard sur le monde. Le groupe est ainsi formé de toutes ces diverses personnalités. Il devient pluriel parce qu'il se nourrit de toutes les expériences.

Le groupe a très souvent été au cœur de votre travail.

Le groupe, il faut le voir comme une identité singulière. Aujourd'hui, je travaille avec quarante personnes, deux groupes de vingt. Chacune garde son identité forte

parce que nous travaillons sur la recherche de soi, sur l'engagement dans cette recherche et dans l'art. Ensemble, elles forment une structure utopique plurielle. Je m'accroche à révéler les individualités et les singularités parce que c'est une grande richesse.

Pour vous, c'est un challenge.

Complètement, c'est un sacré challenge. Lors des répétitions, je rappelle cette nécessité d'être présent. On peut avoir des réticences à se montrer pour préférer disparaître dans le groupe. Je reste très vigilant. Je dois comprendre les sensations des interprètes et les saisir. Il ne faut surtout pas qu'elles s'éteignent. Mon travail est là. Ils ont des esthétiques, des sentiments et ils les expriment par des gestes, par la puissance et la finesse des gestes. À moi ensuite de trouver la manière dont chacune et chacun se regardent, puis une homogénéité. C'est un process en continu qui se transforme en fonction des lieux.

C'est la relation à l'autre qui vous importe. Surtout pour parvenir à cette homogénéité.

Oui, il y a beaucoup d'échanges. Je connais les danseuses et danseurs de *Témoin* très bien et depuis longtemps. Certains étaient membres de mon crew. J'ai grandi avec eux. Ce sont des personnes qui m'ont construit dans mon regard au monde et dans mes gestes. Dans ma pratique de la danse, on apprend beaucoup en observant les autres.

Quelle définition donnez-vous au mot, témoin ?

Être témoin, c'est être actif dans son présent, observer les autres, croiser les regards, être sensible. C'est être vivant. Cela demande une forme d'incarnation de sa personnalité pour être avec les autres. Si on s'abstient, si on recule, on dessert le groupe et on laisse les autres prendre la parole. *Témoin* n'est pas non plus une suite de monologues. La pièce commence et se termine par un monologue. Entre, il y a une prise de parole, une forme de cri. Le geste est d'autant plus fort qu'il est juste et empreint de sensibilité.

Est-ce que la musique peut imposer un geste et devenir une contrainte ?

Parfois, la musique vient imposer une façon de faire. Il est possible d'être influencé par la musique, aussi de jouer avec cette influence. On peut aller vers ou contre.

Cela devient un endroit de liberté et de responsabilité et je ne veux pas déposséder les danseurs de cela.

Quel témoin êtes-vous lors des représentations ?

Mon témoignage est l'héritage rassemblé dans le temps. Je suis le premier témoin de toute cette histoire. Je savoure la présence des danseurs au plateau. Je vais aller danser avec eux. Cela me manque.

Infos pratiques

- **Mardi 20 janvier** à 20 heures à la scène nationale à **Dieppe**. Tarifs : de 25 à 12 €. Réservation au 02 35 82 04 43 ou [en ligne](#)
- **Mercredi 21 et jeudi 22 janvier** à 20 heures au théâtre à **Hérouville-Saint-Clair**. Tarifs : de 25 à 8 €. Réservation au 02 31 46 27 29 ou [en ligne](#)
- **Jeudi 22 janvier** à 20 heures et **vendredi 23 janvier** à 19 heures au Volcan au **Havre**. Tarifs : 35 €, 29 €. Réservation au 02 35 19 10 20 ou [en ligne](#)
- Durée : 1 heure
- À partir de 8 ans